RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00782
Numéro SIREN : 414 865 352
Nom ou dénomination : FROIDCOMBI

Ce dépôt a été enregistré le 02/08/2016 sous le numéro de dépôt 6123

Certifié Conforme

FROIDCOMBI S.A.

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 459.000. EUROS
SIEGE SOCIAL : CHEMIN DE COURTINE - 84000 AVIGNON
R.C. : AVIGNON - 414.865.352.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du 18 Avril 2016 à 16 Heures

L'an deux mille seize et le dix-huit avril à seize Heures, les Administrateurs de la Société **FROIDCOMBI** se sont réunis sur convocation de leur Président Directeur Général, Monsieur Christian BONNOT, au Siège Social de la Société ID LOGISTICS FRANCE situé 410 Route du Moulin de Losque -84300 CAVAILLON.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Christian BONNOT- Président Directeur Général.
- Monsieur Christophe DURAND
- Madame Mélanie MEGRAUD.
- Monsieur Olivier ROYER
- ID PROJETS, représentée par Monsieur Eric HEMAR
- STEF TRANSPORT, représentée par Monsieur Jean-Charles FROMAGE.

SIX Administrateurs sur SIX en exercice sont présents ; le Conseil peut donc délibérer conformément à la loi.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Christian BONNOT- Président Directeur Général, assisté de Monsieur Pascal TERANNE - Secrétaire Permanent. Assiste également à la réunion, Madame Florence DELALANDE-HENRICHS, Directrice Générale Déléguée.

Le Cabinet MAZARS, représenté par Monsieur Cyril GALLARD— Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué, est également présent, accompagné de Monsieur Guillaume COULOMB.

Le Conseil d'Administration, après avoir constaté que chaque Administrateur a été destinataire du procès-verbal de la précédente réunion du Conseil d'Administration, adopte et approuve ledit procès-verbal à l'unanimité et sans observation.

Le Président rappelle que le Conseil a été convoqué à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. **Arrêté des comptes de l'exercice 2015 et préparation de l'Assemblée Générale Mixte,**
2. **Budget prévisionnel de l'exercice 2016,**
3. **Bilan de l'activité de la Société du début d'exercice 2016,**
4. **Renouvellement de la convention de mission d'assistance,**
5. **Nomination d'un administrateur par cooptation,**
6. **Nomination du nouveau Président Directeur Général et fin des mandats du Président Directeur Général actuel et de la Directrice Générale Déléguée**

7. **Questions diverses.**

[...]

5) NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR PAR COOPTATION

Le Président informe le Conseil d'Administration de la démission de Monsieur Christian BONNOT de son mandat d'administrateur à effet du 30 juin 2016 – ce qui rend vacant un siège d'administrateur – et de l'opportunité, dans l'intérêt de la Société, de nommer un nouvel Administrateur en remplacement.

Il est proposé, à cet effet, au Conseil, la nomination de Monsieur Rémy CROCHET aux fonctions d'Administrateur de la Société FROIDCOMBI.

Après échanges de vues, le Conseil décide, à l'unanimité, de nommer à effet du 1er Juillet 2016 Monsieur Rémy CROCHET – Administrateur à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Christian BONNOT – Administrateur démissionnaire, sous réserve de la ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Sous réserve de la ratification de sa nomination, Monsieur Rémy CROCHET exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Christian BONNOT, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale, afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

Le Président confirme que Monsieur Rémy CROCHET a déclaré par avance accepter ces fonctions, et n'être frappé d'aucune interdiction ou incompatibilité.

6) NOMINATION DU NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ET FIN DES MANDATS DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL ACTUEL ET DE LA DIRECTRICE GENERALE DELEGUEE

Après avoir entendu les explications du Président et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide de nommer Monsieur Rémy CROCHET, Président Directeur Général, à effet du 1er juillet 2016, pour une durée égale à la durée de son mandat d'Administrateur.

Le conseil d'Administration entérine la fin des mandats de Président Directeur Général de Monsieur Christian BONNOT et de Directrice Générale Déléguée de Madame Florence DELALANDE-HENRICHS, à la date du 30 Juin 2016.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toute formalité légale, afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

[...]

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 30 ;
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé par les

administrateurs après lecture.